

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 36 (1939)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Journées romandes

Messieurs et chers collègues apiculteurs,

Dans une assemblée tenue à Zurich lundi 17 courant, pour mettre au point les questions concernant la réunion des sociétés suisses d'apiculture et le Congrès international, il a été décidé ce qui suit :

Carte de fête.

La carte de fête coûtera Fr. 13.—. Elle se composera de trois coupons, qui coûteront respectivement Fr. 1.—, Fr. 7.50 et Fr. 4.50.

Ils donneront droit à l'insigne et à la carte de fête, à la couche le dimanche soir 6 août et au petit déjeuner, au dîner du 6 août, dîner qui se fera en commun avec les sociétés suisse alémanique et tessinoise.

La difficulté consistait, pour nous, à retenir des chambres pour la nuit du dimanche au lundi. Nous en avons pris ferme 100 qui sont à disposition jusqu'à épuisement.

Nous pensons que les apiculteurs romands qui se rendent à Zurich ont surtout pour but la visite de l'Exposition. Aussi la fête de la Romande se borne-t-elle à une prise de contact avec nos confédérés au dîner officiel. Le port de notre insigne est de rigueur.

Une réunion de groupement se fera dimanche matin, à 10 heures, au ciné Urban, à la Bellevueplatz, où vous recevrez, cas échéant, les dernières instructions. A 10 h. $\frac{1}{2}$ défilera, dans ce même ciné, un film sur les abeilles préparé spécialement pour l'Exposition et où nos confédérés assisteront.

Les apiculteurs peuvent obtenir des billets d'entrée à l'Exposition, pendant deux jours, avec une sortie par jour, pour le prix de Fr. 3.—. Ces billets doivent être commandés à l'avance. Nous en avons retenu 100 qui sont à disposition. Ceux qui en posséderont, prendront à la gare un billet simple course pour Zurich. Ils le garderont, le timbreront à l'Exposition et auront droit ainsi au retour gratis.

Lundi 7 août, les apiculteurs suisses et les congressistes organisent une ballade en bateau sur le lac jusqu'à Rapperswil. Départ de la Burkliplatz à 13 h. $\frac{1}{2}$, retour 18 heures. Coût : Fr. 2.—. Les Romands qui désirent y participer sont priés de s'inscrire auprès de M. Winkler, Ottenbergstrasse 58, jusqu'au 6 août, de façon que ce dernier sache la capacité du bateau à commander.

Congrès international.

Il tiendra ses assises, du 7 au 9 août, à Zurich. Jamais, depuis que les Congrès internationaux existent, il n'y a eu une telle participation. 20 nations sont inscrites. Les séances auront lieu le matin. Les orateurs devront présenter leurs travaux dans le plus bref délai possible, au maximum 15 minutes. Ils payeront une carte de Congrès qui coûtera Fr. 3.—. Les apiculteurs non congressistes qui désireront assister à la réception des congressistes et à la collation qui leur sera offerte, dimanche soir, pourront le faire moyennant prise d'une carte qui coûtera Fr. 2.—. Cette carte pourra être achetée, entre 17 et 18 heures, au Bâtiment des Congrès.

Sauf avis contraire, les apiculteurs qui ont fait les commandes de carte dans les délais voulus, la recevront sans autre contre remboursement.

Salutations bien cordiales.

Pour le Comité : *Charles Thiébaud.*

Rapport présidentiel

(Suite)

Une demande a été faite au Département de l'économie publique, à Berne, pour la création, au Liebefeld, d'un *laboratoire chimique* pour l'analyse du miel qui gagnerait à être faite par un spécialiste qui travaillerait en collaboration avec M. le Dr Morgenthaler et Mlle Maurizio. La création de ce poste nous dispenserait de recourir à nos chimistes cantonaux qui nous demandent une vingtaine de francs pour chaque analyse.

Dernièrement, une démarche a été faite auprès du même Département en vue d'obtenir certaines modifications dans la loi sur les denrées alimentaires pour ce qui concerne le miel.

L'activité de la Romande en 1938 est en proportion directe avec celle des sections qui la composent. J'ai reçu les rapports de toutes les sections, à l'exception de celles de Basse-Broye, Bière, Côte Vaudoise et Payerne. Je rappelle aux sous-sections valaisannes qu'elles doivent aussi envoyer leur rapport annuel. Seules, celles de Monthey, Conthey et Entre-Mont se sont exécutées. Le président du groupement de Sion s'excuse de ne pouvoir assister à l'assemblée de ce jour pour cause de maladie. De même, M. Dietrich, président de la Fédération fribourgeoise.

C'est avec grand intérêt que j'ai parcouru la plupart de ces rapports. Les uns, toujours les mêmes, sont très complets et donnent une idée précise du travail sérieux, méthodique et persévérant qui s'accomplit au sein de ces groupements, parce que diri-

gés par des hommes de dévouement et d'initiative. D'autres sont réduits à leur plus simple expression et ne mentionnent pas même l'effectif, probablement parce qu'il est en recul. On n'y signale ni contrôle, ni visites de ruchers, à peine s'agit-il d'une assemblée statutaire avec une conférence. Deux ou trois sections, qui ne comptent à peine qu'une vingtaine de membres, végètent péniblement. Votre Comité central verra avec les intéressés s'il n'y aurait pas lieu de réunir ces groupements avec les sections voisines.

A propos de recrutement, un président zélé a réussi à faire entrer dans sa section 10 jeunes apiculteurs. Ceux-ci savent qu'ils seront suivis et aidés dans les opérations délicates du rucher ; aussi n'hésitent-ils pas à faire partie d'un groupement où l'on s'occupera d'eux.

Plusieurs sections ont vu leur activité sérieusement entravée par l'épidémie de la fièvre aphteuse.

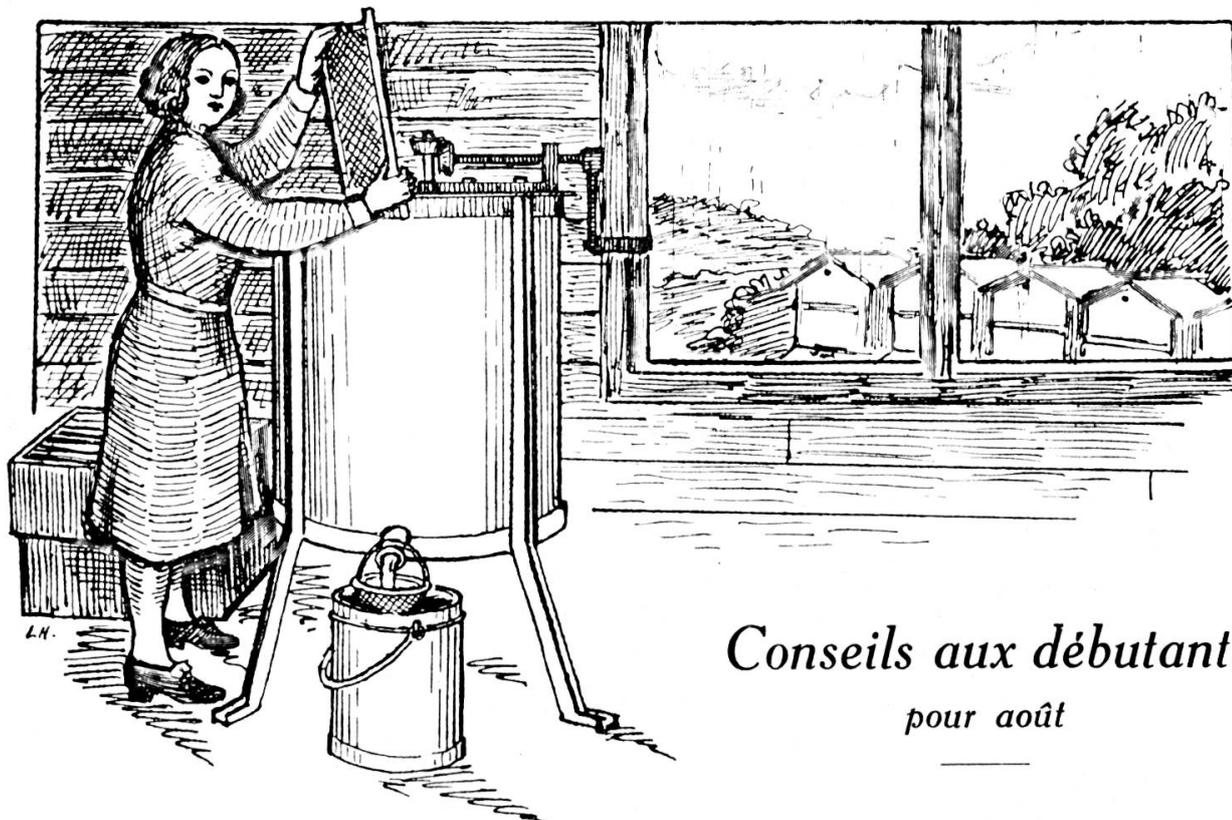
L'effectif de la Romande s'est senti de la récolte déficitaire de deux années consécutives ; mais plus encore du manque de zèle de la part de certains comités. Alors que nous étions 3778 membres en 1934, nous ne sommes plus actuellement que 3493. Il faut espérer que la bonne récolte de 1938 facilitera le travail des présidents et de leurs collègues du Comité dans l'œuvre capitale du recrutement. D'après les chiffres fournis par notre caissier, les sections fribourgeoises sont les seules à maintenir ou à augmenter leur effectif avec celles du Jura bernois. Ces deux cantons sont également en tête de liste pour le contrôle du miel.

D'après une statistique fournie par M. Thiébaud, nous constatons qu'il y a encore beaucoup de « sauvages » qui vivent en égoïstes et en parasites, en dehors de tout groupement. Il faut aller résolument à eux, les travailler individuellement et leur faire connaître que la Romande se dévoue pour la défense des intérêts de tous les propriétaires d'abeilles. Il faut aussi leur distribuer la feuille-réclame dans laquelle sont énumérés tous les avantages qu'il y a à faire partie de notre association. Nous recommandons spécialement à nos inspecteurs de profiter de leurs visites de ruchers pour nous amener les débutants et les hésitants.

Concours de ruchers en 1938. Le jury, composé de M. Mayor, président, de M. Courvoisier, secrétaire, et de M. Deluche, délégué par les sections concourantes, a examiné 19 exploitations, dont 15 de la section de Nyon, 3 de la Côte Vaudoise et 1 de Bière. Genève a dû renoncer au concours à cause de la fièvre aphteuse. Le jury a distribué 2 médailles d'or avec diplômes à deux vétérans, 1 médaille d'honneur (à M. Soavi, président), 3 médailles d'or (MM. Bassin, Paréaz et Rubin), 6 médailles d'argent, 2 de bronze et 1 mention.

Des 10 circonscriptions formées par la Suisse romande, il reste

à visiter, cette année, Genève, le Gros de Vaud, la Menthue, Lucens, Moudon, Jorat et Haute-Broye. Nos félicitations aux visiteurs et visités pour le bon travail accompli. (*A suivre.*)



Conseils aux débutants *pour août*

Vous occupez-vous encore de vos abeilles ? Ou bien imitez-vous ceux qui, trop nombreux, leur tiennent rigueur de ce que le temps n'a pas été favorable, de ce que les hausses ne sont pas pleines, etc. ? Pauvres abeilles négligées, ruches laissées dans l'abandon, propos mal sonnants tenus à leur égard : « Ces sales bêtes, j'en ai assez et le sucre est trop cher pour que je leur en donne ».

J'espère, mon cher débutant, que vous n'en êtes pas là, que vous montrez plus de compréhension, que vous ne tenez pas des abeilles uniquement pour le profit matériel qu'elles pourraient vous procurer et c'est pourquoi vous ne tiendrez pas les propos rappelés ci-dessus, mais que vous ferez mieux.

Laissez-moi tout d'abord vous rappeler l'article de M. Grandchamp, paru dans le numéro d'avril, page 123, etc. C'est, en effet, à relire ces remarques si justes et faites sous une forme si originale. Or, le mois d'août est un de ces mois où, très facilement, l'apiculteur fait détester les abeilles parce qu'elles sont à la recherche de la moindre source sucrée, qu'elles ont tôt fait de découvrir un pot de confiture dans une armoire entr'ouverte et que le va-et-

vient est bientôt établi, au grand effroi de la ménagère qui tempête contre ces « sales bêtes » (qui sont pourtant des modèles de propreté, d'ordre et d'économie). A qui la faute ? Vous risquez bien, en passant devant la maison où se passe cette scène souvent comique, d'entendre quelques aménités à votre adresse. A qui la faute ? Prenez-en pour votre rhume aussi, cela ne vous fera pas de mal, même si vous êtes complètement innocent.

Autrement dit : Prenez en ce mois toutes les précautions, car c'est maintenant déjà qu'il faut commencer les mises en hivernage. On en sort à peine, de l'hiver, me direz-vous. C'est vrai, puisque même en juillet, certains jours, on aurait été tenté de faire une « flambée », le soir, tant la température était fraîche. C'est en août qu'on prépare la jeune population qui passera victorieusement l'hiver, les abeilles nées en juin, juillet, août même n'arrivant guère qu'aux mois de janvier et pas même. Il faut donc inciter la reine à pondre, ce que vous obtiendrez assez facilement en août, tandis que vous aurez beaucoup plus de peine à obtenir ce résultat en septembre. En outre, la nourriture que vous donnerez sera mal placée, trop loin du nid d'hiver, inutilisable par conséquent.

Donc, nourrissez en août. Commencez par rétrécir les trous de vol, pour éviter les tentatives de pillage. Ne donnez que de très petites rations pour commencer, le soir seulement, en prenant bien garde de n'en laisser aucune trace. Refermez soigneusement et donnez deux coups d'œil plutôt qu'un, cela ne coûte pas des mille et des cents. Vous n'avez pas à vous astreindre à une régularité absolue. Nous choisissons, autant que possible, des journées pluvieuses, fraîches, à cause du pillage moins dangereux. En vous y prenant à temps, vous pourrez choisir.

Vous aurez naturellement estimé en premier lieu les provisions naturelles... là où elles ne sont pas un mythe. Nous rappelons ce que Bertrand dit dans la « Conduite du rucher », page 151 : trois décimètres carrés de rayon contiennent, les deux faces comprises, environ 1 kilo ; un rayon complètement plein (D.-B.) vaut donc $3\frac{3}{4}$ kilos. D'après cela, puisqu'il faut de 15 à 20 kilos pour passer l'hiver, vous saurez facilement calculer ce qu'il vous faut donner de complément.

Le sirop, comme provision, doit être aussi dense que possible. On ne saurait trop le répéter, car ce n'est pas avec de l'eau que l'on nourrit ses abeilles. L'évaporation d'excédent d'eau nécessite un travail énorme. Sur $7\frac{1}{2}$ kilos de sucre mélangé à $7\frac{1}{2}$ kilos d'eau, il faut que nos ouvrières évaporent $5\frac{1}{2}$ litres d'eau de surplus. On a calculé qu'il y a là un travail équivalent à 4000 calories. Ces calories correspondent à une force capable d'élever un poids de 100 kilos à une altitude de 17,000 mètres. Ou encore,

pour évaporer 1 litre d'eau, il y a 1600 litres de vapeur d'eau, ce qui correspond, pour les abeilles d'une colonie, à faire disparaître, par le trou de vol, 1600 litres de vapeur pour un litre d'eau du sirop que vous aurez donné, soit 9000 litres de vapeur pour 5 1/2 litres environ. On comprend qu'un pareil travail use nos butineuses et qu'il ne faut pas compter sur celles qui ont accompli cette besogne pour le printemps prochain.

Assez de chiffres, n'est-ce pas. Mais il nous a semblé nécessaire, au moment du nourrissage, de les mentionner, pour que chacun comprenne combien il est nécessaire de profiter des journées où il fait encore chaud pour que nos abeilles puissent faire leur travail avantageusement. Plus tard, cette évaporation ne peut plus guère se faire et le sirop non concentré fermentera plus facilement ou sera inutilisable, double perte pour vous ou votre portemonnaie.

Relisez aussi les articles de « Nini » qui renferment, sous la forme d'un dialogue animé, tant de sagesse et d'expérience. Chaque sujet y est traité d'une façon assez complète pour qu'il n'y ait pas besoin d'y revenir.

Pour les soins à donner au miel, nous jugeons cruel d'y insister, vu que rares seront ceux qui seront en souci de ce côté. Les nouvelles que nous avons reçues nous parlent presque toutes de misère et nous voici au 20 juillet, donc à une date où l'espoir d'une récolte ne se permet plus guère. Pour les régions de plaine, 1939 laissera un très mauvais souvenir, après avoir éveillé beaucoup d'espérances, ce qui correspond à la situation politique de notre pauvre Europe, ballottée entre l'espoir et la crainte. Ce que l'année nous laissera, ce seront de nombreuses jeunes reines, pour ceux qui auront su profiter de l'abondance extraordinaire d'essaims. C'est quelque chose, si cela ne remplit pas le gousset. Cette même année nous aura appris bien d'autres choses encore sur lesquelles nous reviendrons, ne voulant pas abuser de votre patience cette fois-ci.

St-Sulpice, 20 juillet.

Schumacher.

Sucre

L'an passé, le Comité central, à la demande de certains membres, avait lancé une souscription pour achat en commun de cette denrée. L'insuccès a été complet et le dit Comité a eu la désagréable charge de vendre comme il pouvait le solde de sa commande. Cela lui a laissé un souvenir amer, bien qu'il s'agit de sucre. Aussi, cette année, il laisse à chaque section ou fédération le soin d'acheter au mieux, l'organisation en grand étant trop compliquée et trop lente suivant le marché de cette denrée aux prix capricieux.

Bocaux à miel

Nous rappelons que les bocaux à miel, de la Verrerie de St-Prex, se commandent par versement à notre Compte de chèques II. 1480, en indiquant au dos du talon les quantités désirées. Voici les prix restés les mêmes : 45 ct. le bocal de 1 kilo ; 40 ct. celui de $\frac{1}{2}$ kilo et 35 ct. celui de $\frac{1}{4}$ kilo. Marchandise départ St-Prex, emballages à retourner franco St-Prex.

On nous a présenté de jolis emballages (voir aux annonces) en carton cellulose pure. C'est vraiment pratique et de la plus jolie apparence. Les prix en sont très favorables.

Observations sur l'analyse des pollens

Dr Anna Maurizio, du Liebefeld.

(Suite)

3. Miel d'olivier.

Les années déficitaires 1936-37 ont eu pour conséquence une importation augmentée de miels étrangers en Suisse et par conséquent, pour notre Institut, un envoi plus fréquent d'échantillons de miels étrangers ou douteux. Cela nous a permis d'enrichir notre collection de pollens étrangers importants et que nous ne possédions pas encore. C'est ainsi que nous eûmes à analyser toute une série de miels provenant d'Espagne qui contenaient un grain de pollen à nous inconnu, en quantité variable.

Ce grain (fig. 107, a) rappelait celui des Oléacées, mais était plus petit que ceux que Zander a décrits dans la flore autochtone. Il correspondait le mieux à la description, faite par Wodehouse, de l'*Olea Europea* et après comparaison avec le pollen d'*Olea* de l'herbier de l'Institut botanique de Berne et surtout avec le pollen de fleurs d'oliviers envoyé par M. Baldensperger, à Antibes et M. Foglia, à Mezzana (Tessin), il n'y eut pas de doute que ce pollen appartenait à l'*Olea Europea*, l'olivier. En analysant les miels étrangers de notre collection, nous eûmes la surprise de constater que presque tous les échantillons de la zone méditerranéenne et quelques-uns de Californie ou de l'Amérique du Sud contenaient, en quantité variable, du pollen d'olivier.

Ce pollen d'olivier était le pollen principal dans du miel provenant d'Espagne, de Corse et de la Riviera italienne et était accompagné de pollen d'oranger, de romarin, de châtaignier, de myrte et de liliacées (voir diagramme 6-8).

Comme pollen accessoire, nous l'avons retrouvé dans deux miels espagnols, dans un échantillon de Palestine et un des environs de Nice et comme pollen isolé, dans six miels californiens,

un chilien, deux marocains, deux yougoslaves, trois espagnols, un palestinien, un corse et un de Gênes.

La littérature ne contient que peu d'indications sur la production de miel par l'olivier. Pellet émet bien des doutes à ce sujet

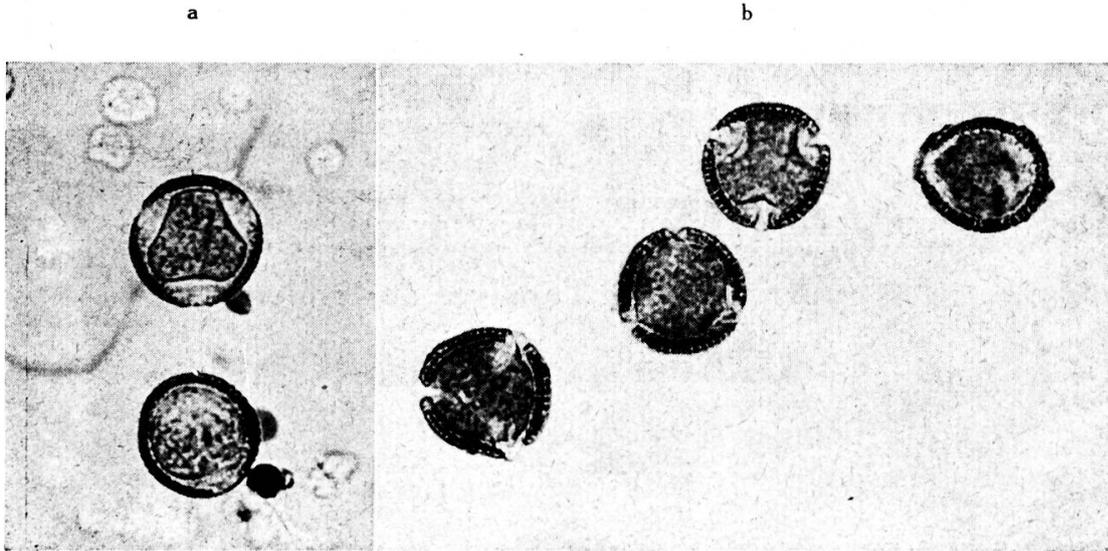


Fig. 107.

Pollen d'olivier.

a, miel ; b, fleur (Tessin).

Grossissement 600 fois. — Phot. Dr Staub.

pour la Californie, alors que les apiculteurs espagnols considèrent l'olivier comme partiellement capable de produire du miel. Il est intéressant de constater que Zander avait trouvé en grande quantité des grains de pollen d'oléacée dans un miel brésilien, mais s'agissait-il de l'olivier ?

Les grains de pollen de l'olivier présentent trois côtés arrondis avec trois (rarement quatre) orifices de sortie au niveau desquels il y a un point de germination clair (fig. 107, a, b). Le contenu est jaunâtre, finement granulé. Parfois, il existe de petites gouttelettes d'huile fixées à la membrane. Grandeur de 22 à 21 m. (voir tableau I). Entre les grains de diverses provenances, il y a des différences notables dans la grandeur et la structure de la membrane. Ceux du Tessin sont plus perlés et ont une membrane plus coriace que ceux de la Riviera. Ces grains de pollen se rencontrent souvent dans la zone méditerranéenne, accompagnés de pollen d'oranger, de romarin, de châtaignier, de myrte et de liliacées. On en rencontre, semble-t-il, également dans les miels sud-américains et californiens.

4. Pelotes de pollen mélangées à des poils de plante.

En mars 1938, nous avons remarqué que le plateau d'une ruche était recouvert de débris jaunâtre, filamenteux, d'origine douteuse. A l'examen microscopique, il s'agissait d'une masse feutrée de poils de plante épais et appointis aux extrémités, collés ensemble par la propolis et le pollen.

Ces poils rappelaient fortement ceux des châtons de saule. En peu de temps, nous en découvrîmes l'origine en prenant au trou de vol quelques abeilles chargées de pollen. Parmi ces abeilles, les unes véhiculaient des pelotes à surface lisse comme à l'ordinaire, alors que quelques-unes charriaient des pelotes à surface rugueuse et comme poilue (fig. 108). Le microscope permit de préciser que ces pelotes provenaient exclusivement du pollen de saule et de peuplier.

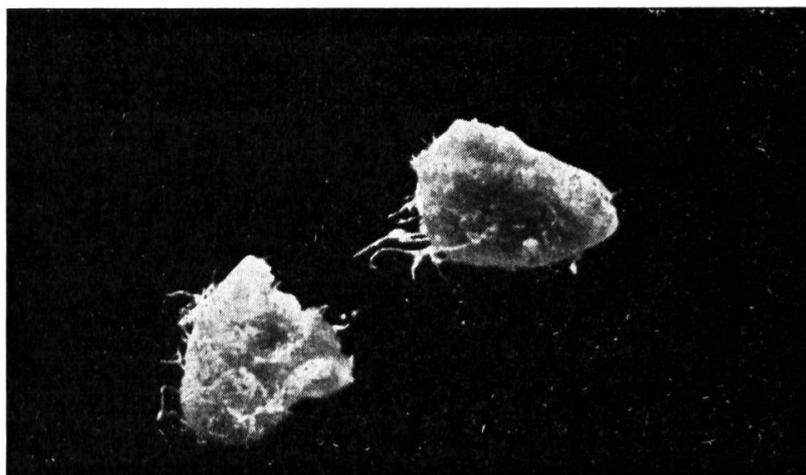


Fig. 108.

Pelotes de pollen feutrées du peuplier.
Grossissement 5 fois. — Phot. Dr Staub.

Entre les grains de pollen, il y avait une quantité de poils épais, pointus, semblables à ceux trouvés sur le plateau. Le pollen d'ormeau ne présente pas cette particularité. La température très favorable avait permis aux abeilles de butiner à fond les châtons de saule et de peuplier ; une fois dans la ruche, elles avaient nettoyé le pollen de toutes ces impuretés qui s'étaient accumulées sur le plateau. Il est possible que d'autres plantes produisent également ce pollen garni de poils.

(A suivre.)

Echos de partout

Acarapis woodi hors des trachées.

Pendant un séjour qu'il fit au Liebefeld, M. Hans Schneider fut chargé par le Dr. Morgenthaler d'étudier les acares externes sur les échantillons d'abeilles mortes ou malades arrivant à l'établissement. Il se propose de publier une relation complète de ce qu'il a vu, avec chiffres et graphiques, et le *Bulletin* ne manquera

pas de revenir sur ce sujet. Il nous paraît cependant utile de donner immédiatement un résumé des observations de M. Schneider que nous trouvons dans les deux numéros de juin de la *SBZ*.

Le fait le plus important signalé par l'observateur est celui-ci : l'*Acarapis woodi* peut se développer et vivre hors des trachées de l'abeille. On l'a déjà trouvé quelquefois, mais on pensait qu'il s'agissait d'individus à la recherche des trachées d'une jeune abeille pour y pondre. Schneider a trouvé que, tout au moins dans les colonies fortement atteintes, l'acare peut exister en grand nombre à la base des ailes situées dans le voisinage des trachées et, quoique moins souvent, dans le sillon séparant le thorax de l'abdomen. Dans ces endroits, Schneider a trouvé des adultes, des œufs, des nymphes et des larves. La présence simultanée de ces différents stades est plutôt rare et il semble que les femelles ne déposent leurs œufs hors des trachées que lorsque la place leur manque à l'intérieur, par exemple lorsque les colonies sont très fortement atteintes et, au printemps, lorsque les jeunes abeilles font défaut.

M. Schneider est convaincu qu'il s'agit bien de l'*A. woodi* et non pas d'un acare extérieur *A. externus* ou *A. dorsalis* ; car, s'il a trouvé souvent des acares à la surface du corps d'abeilles dont les trachées étaient saines, il n'en a jamais trouvé dans des colonies non infectées. D'autre part, la longueur du tarse de la quatrième paire de pattes et la distance existant entre les stigmates sont bien celles caractérisant l'acare des trachées. Enfin, les acares installés à la base des ailes rendent l'abeille incapable de voler ; il arrive même que les ailes soient amputées par le parasite. Schneider a pu observer une reine à laquelle manquaient les quatre ailes et qui ne portait aucun acare trachéen. Le Dr. Morgenthaler et d'autres savants avaient déjà observé précédemment des abeilles incapables de voler, dont les trachées étaient parfaitement saines.

L'observateur a enfin constaté que l'*A. dorsalis* peut exister entre les anneaux de l'abdomen et cela en assez grand nombre pour causer la mort des colonies. Il cite des colonies mortes très probablement par suite d'une très forte infection d'*A. dorsalis* et dans lesquelles aucun acare des trachées ne fut découvert.

Une mesure intelligente.

La chambre des députés du Minnesota (Etats-Unis) vient de modifier la loi régissant l'apiculture. Dorénavant toutes les ruches devront être annoncées à l'autorité et il sera interdit d'en introduire et d'en déplacer dans l'intérieur de l'Etat sans l'autorisation de l'inspecteur officiel. Tout cela existe chez nous depuis longtemps. Il sera aussi interdit de loger des abeilles dans des ru-

ches à rayons fixes, qui rendent très difficile l'examen des colonies pour la recherche de la loque. Mais la mesure la plus intéressante est l'interdiction absolue de traiter les plantes au moyen de liquides ou de poudres dangereuses pour les abeilles. Cela nous paraît un peu draconien ; mais c'est compréhensible et les apiculteurs du Minnesota méritent d'être félicités pour avoir obtenu cette interdiction, qui semble d'ailleurs indiquer que la lutte contre les insectes et les maladies cryptogamiques des végétaux peut être conduite sans empoisonner les abeilles et les oiseaux ; nous ne parlerons pas des animaux domestiques ni des personnes. A quand une semblable disposition pour notre pays ?

Température du nid à couvain.

V. G. Milum, de l'Université de l'Illinois, affirme que la température la plus favorable à l'élevage du couvain est de 93° F, soit approximativement 33° C. Si c'est exact, on ne saurait commettre une plus lourde faute qu'en découvrant au printemps une ruche lorsque la température extérieure est de 20° C. à peine et en laissant la ruche ouverte pendant un certain temps. On ne doit ouvrir une ruche que lorsqu'il fait chaud ; et on doit la recouvrir aussitôt que possible, sans s'obstiner à chercher la reine sur tous les rayons, ce qui est d'ailleurs parfaitement inutile sauf de rares exceptions.

Résistance héréditaire aux maladies infectieuses

Le Dr. Leslie T. Webster, de l'Institut Rockefeller pour recherches médicales, publie à ce sujet dans le *Scientific Monthly* le résultat d'observations paraissant prouver qu'il est possible d'obtenir par sélection des individus (plantes ou animaux) plus résistants que leurs congénères. De nombreuses recherches lui ont d'abord montré que les descendants des victimes des épidémies et des épizooties sont moins résistants que la progéniture de ceux y ayant échappé. Il existe donc une certaine résistance individuelle et cette résistance est héréditaire ; elle peut même s'approcher de l'immunité complète. Webster est parvenu, par exemple, après une sélection pratiquée sur quinze générations consanguines, à obtenir des individus dont les uns étaient 10,000 fois plus susceptibles à une infection que les autres, ce qui signifie probablement que la dose d'infection, microbes ou virus, devait être 10,000 fois plus forte chez les uns que chez les autres pour provoquer la même maladie. Si c'est bien le cas, la recherche d'une souche d'abeilles résistant à la loque ne serait pas une utopie.

J. Magnégnat.

Malaise au rucher

Permettez-moi de vous demander de faire paraître dans le *Bulletin*, si possible d'août ou septembre, le petit accident que j'ai eu en regardant la sortie d'essaims et poser la question, si d'autres apiculteurs se sont trouvés dans un cas semblable.

Voici les faits : le mercredi 24 mai écoulé, j'ai dîné avant midi et, comme j'aime toujours faire une visite devant mon rucher, je me suis dit : C'est un jour pour la sortie d'essaims. Il était juste midi 10 minutes, je m'approche de la première ruche et je mets un genou en terre pour mieux voir ; à ce moment, ma fille me crie de la fenêtre : « Papa, ne reste pas là, c'est de la gloriole ». Je lui réponds : « Si tu voyais cela, c'est majestueux de voir cette sortie ». Au même moment, une première, puis une seconde reine avec tout leur monde prennent leur vol. Croyant avoir un seul essaim, je me mets en mesure de récolter cette belle sortie ; mais comme la bise soufflait très fort dans ce moment, elle rabattit toute cette multitude sur le rucher et sur moi, me couvrant de toutes les déjections des abeilles qui faisaient leur première sortie. C'est à ce moment que je me suis trouvé mal ; les forces m'abandonnaient, je ne pouvais plus marcher, je fus intoxiqué.

Alors, ayant sous la main une ruche paille, je pus tout de même ramasser un essaim d'environ 1 kilo qui s'était posé sur une feuille de rhubarbe qui se trouvait entre la ruche et moi ; le second essaim rentra précipitamment dans la ruche. Je vis les deux reines ; cela me fut une grande joie.

Mais les gaz que les abeilles avaient produits dans leur sortie me causèrent une immense purge..., je dus quatre fois faire visite aux W. C. et j'ai bien cru que toutes mes entrailles devaient sortir. Puis, j'ai dû me coucher, afin de me remettre. Au bout d'une heure de repos, je pus reprendre mon travail, grâce à un bon verre de vin blanc.

Voilà, cher collègue, je pose la question, afin de savoir si d'autres apiculteurs se sont trouvés dans un cas pareil et quel en a été le résultat.

E.-A. Tribolet, Creuze 10, St-Blaise.

Pesées de ruches en juin 1939

Boncourt nous dit que le résultat du mois indiqué par la pesée de sa ruche sur bascule ne donne pas une idée exacte de la récolte dans sa contrée. Beaucoup de ruches n'ont rien pour la récolte, spécialement celles pourvues de jeunes reines. La ruche sur bascule possède une reine âgée de 3 ans et c'est celle qui a le mieux travaillé.

Bex. Récolte nulle. — *Neuchâtel.* Au commencement du mois il y a eu une journée de 2 kg. ; j'ai cru que ça voulait mordre,

Pesées de nos ruches sur balances en juin 1939

STATIONS	Altitudes Mètres	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Augment. nette Grammes	Diminut. nette Grammes	Date	Journée la plus forte Grammes
Genève		—	—	—	—	—	—
Boncourt	373	17 600	4 600	13 —	—	6	2 400
Choex (Valais)	430	3 500	1 500	2 —	—	8	500
Bex	430	11 800	4 400	7 400	—	16	1 750
Bex	430	2 850	1 750	1 100	—	8	400
Neuchâtel	438	12 500	6 —	6 500	—	—	2 —
Monthey (Valais)	450	4 650	2 800	1 850	—	10	700
Vendlincourt (Berne)	450	4 300	3 300	1 —	—	6	800
Autavaux (Fribourg)	483	13 300	4 300	9 —	—	6	2 300
Berlincourt (Berne)	499	2 900	2 900	—	—	6	700
Corcelles (Neuchâtel)	531	—	—	—	—	—	—
Matran	643	33 650	6 350	27 300	—	16	4 050
Valangin	653	3 —	1 500	1 500	—	28	1 500
Corcelles (Jura bern.)	656	1 —	1 700	—	700	17	200
Corgémont	663	11 300	5 900	5 400	—	22	1 200
Carrouge (Vaud)	728	12 700	3 400	9 300	—	22	3 —
Dombresson	743	—	—	—	—	—	—
Tavannes	757	4 550	3 525	1 025	—	29	1 150
Villiers (Neuchâtel)	764	—	—	—	—	—	—
Coffrane »	805	15 350	4 050	11 300	—	6	2 050
Le Locle	925	11 100	2 400	8 700	—	6	1 800
Château d'Oex	968	13 150	4 400	8 750	—	16	1 600
La Valsainte (Frib.)	1017	1 400	2 100	—	700	22	300
Ste-Croix	1069	17 650	1 600	16 050	—	29	3 —
Chaumont (Neuch.)	1090	7 400	1 —	6 400	—	—	—
Chaumont »	1090	—	1 800	—	1 800	—	—
Etivaz (Pays d'Enht)	1150	13 850	5 650	8 200	—	22	2 150.

mais hélas la balance a dégringolé dans la suite. — *Berlincourt*. Récolte maigre, une dizaine de kg. dans les bonnes colonies qui représentent environ le 30 % des ruches. La montagne au-dessus de 1000 mètres est meilleure. — *Matran*, qui annonce une récolte record, nous dit que ses abeilles ont butiné surtout la sauge, l'esparcette, le trèfle blanc et le framboisier. — *Dombresson*. J'ai dû nourrir la ruche sur bascule. Les bonnes colonies ont récolté environ 8 kg. Les 28 et 29, les abeilles partaient du côté de la forêt et revenaient toutes chargées. La meillée commençait sur le sapin blanc. — *Corgémont*. Si le temps avait été favorable, il y aurait eu une belle récolte. Les fleurs étaient abondantes. — *Villiers*. Apport moyen, 7 à 9 kg. de miel de fleurs. Le trèfle blanc est en abondance cette année, aussi aurons-nous du miel de fleurs foncé. — *Le Locle*. Résultats peu brillants. Après les gelées, la grêle, la pluie et le froid, il ne fallait pas s'attendre à mieux. — *La Valsainte*. Le 21 j'ai extrait un peu de miel pour la communauté. Il y avait quelques cadres dans les 2/5 des ruches. Environ 1 kg. sur la ruche sur balance., presque la moyenne. Et comme pour s'excuser d'un si piètre résultat, le brave frère de la Valsainte cache, tout au bas de sa feuille, écrit tout fin, le 5 juillet plus 1 kg. 200. De cela, nous reparlerons le mois prochain ; nous commentons les résultats obtenus en juin. — *Ste-Croix*. Dent-de-lion, arbres fruitiers, groseilliers, érable, sauge des prés, luzerne lupuline (très abondante), lotier corniculé, esparcette, scabieuse. Ce mois a été peu favorable pour la fécondation des reines, toute la gamme des difficultés s'est présentée. — *L'Etivaz*. Les hausses se posent d'habitude au 1er juin ; les ruches retardées n'ont pas de hausses le 1er juillet. — *Chavornay*. Je ne vous ai pas adressé de pesées pour juin, il n'en vaut pas la peine. — Et voilà, tirons la conclusion. Récolte très irrégulière. Si juillet avait amené de nouveaux apports, nous aurions classé l'année dans la catégorie des moyennes à faibles. Juillet ne donnant pas et la saison, après ces pluies orageuses, pouvant être considérée comme terminée, nous considérons l'année comme faible. Le négoce, qui attendait pour faire ses provisions, le sent bien et la demande est très forte. Malgré cette récolte déficitaire, notre comité a décidé de maintenir le prix fixé l'année dernière, soit fr. 4.50 le kg. au détail. Ceux qui ont suivi nos conseils seront heureux de retrouver dans leur grenier le miel gardé de l'an dernier.

Corcelles (Ntel), 22 juillet 1939.

Charles Thiébaud.

Contrôle du miel

Nous rappelons aux jurys des sections qu'ils doivent nous faire tenir un court rapport de la séance du contrôle. Nous devons savoir les noms des membres de chaque jury. L'usage du ma-

turateur est obligatoire. Nous recommandons, lors des commandes, de bien préciser s'il s'agit de bandes ou étiquettes pour bocaux ou pour boîtes et la contenance des dits. D'autre part, nous avons demandé aux présidents de sections de bien vouloir se renseigner et nous indiquer les quantités de miel ancien et nouveau à vendre dans leurs sections, avec les adresses des vendeurs. Ces renseignements nous sont indispensables si nous voulons pouvoir répondre au Département de l'Economie publique à Berne. Nous devrions recevoir ces renseignements tous les deux mois. Il y va de la réouverture de la frontière au miel étranger.

Corcelles (Ntel), 22 juillet 1939.

Charles Thiébaud.

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

Prix moyens suisses

*(Communiqués par le Service du Contrôle des prix
du Département fédéral de l'économie publique.)*

Mois de juin 1939

Genève	4.—	Aarau	4.30
Nyon	—.—	Lenzbourg	4.30
Lausanne	4.—	Brougg	—.—
Vevey	4.—	Baden	—.—
Montreux	4.—	Lucerne	4.30
Aigle	—.—	Zoug	4.40
Yverdon	4.40	Zurich	4.42
Payerne	4.—	Dietikon	4.40
Chaux-de-Fonds	4.33	Winterthour	4.20
Le Locle	4.—	Schaffhouse	4.40
Berne	4.17	Frauenfeld	4.50
Thoune	—.—	St-Gall	4.50
Langnau	—.—	Hérisau	—.—
Berthoud	4.40	Appenzell	—.—
Bienne	4.—	Buchs	—.—
Granges	4.—	Altstätten	—.—
Porrentruy	4.50	Coire	4.65
Soleure	4.—	Bellinzone	4.—
Langenthal	4.30	Locarno	—.—
Bâle	4.46	Lugano	—.—
Rheinfelden	4.50		
Olten	4.—		
Zofingue	4.30	Prix moyen suisse	4.25

A bâtons rompus

— Dis-moi, mon cher Nini, quel est le meilleur moment pour changer les reines de quelques-unes de mes colonies ? Suivant tes conseils, j'ai très bien réussi un élevage d'une vingtaine de belles majestés que je désire introduire pour renouveler celles trop âgées, ainsi que celles qui ne m'ont pas donné satisfaction.

— A la fin de la récolte principale de miel, vers la dernière semaine de juillet ou la première semaine d'août, chaque colonie devrait avoir à sa tête une reine vigoureuse qui, par sa fécondité, remplira la ruche de jeunes abeilles.

les avant que les froids commencent. Il faudra, en outre, avoir recours à un nourrissage stimulant, sitôt la jeune reine acceptée, pour pousser la ponte au maximum.

— Dois-je aussi nourrir avant et pendant la période d'introduction, j'ai lu quelque part que l'on recommandait ce mode de faire ?

— Quelques apiculteurs préconisent, en effet, ce nourrissage, prétendant que la reine est ainsi mieux acceptée, mais je crois que c'est une erreur. Suivant les conseils du grand apiculteur genevois Marguerat, je ne suis plus cette méthode ; j'attends toujours trois ou quatre jours après l'acceptation de la reine avant de stimuler.

Le sirop apporte toujours dans la ruche une certaine perturbation, une excitation qui rend les abeilles agitées et agressives, par conséquent peu propices à l'acceptation d'une nouvelle royauté ; d'autre part, Marguerat pense que les abeilles, comme tout être ayant un tantinet d'intelligence, font un certain raisonnement : Il nous arrive de la nourriture en suffisance, nous sommes dans l'abondance, élevons une reine, puisqu'on nous a privé de la nôtre et rejetons celle que l'on veut nous donner ; au contraire, s'il n'y a pas de nourrissage, voici une nouvelle reine, « chouette », pas besoin d'en élever une, autant de nourriture économisée.

Ce raisonnement, tout paradoxal qu'il puisse paraître, a certainement quelque chose de réel, car depuis que je ne nourris plus avant et pendant l'introduction, je n'éprouve plus de pertes de reines.

— J'avais déjà remarqué qu'en nourrissant, il y avait bien des mères-abeilles qui passaient de vie à trépas, mais je ne m'étais pas rendu compte exactement du pourquoi ; maintenant, je comprends. J'ai aussi entendu dire que, parfois, il y avait deux reines dans une ruche, est-ce vrai ?

— Ce cas est beaucoup plus fréquent que l'on ne le croit généralement. Je pourrais te citer plus d'une cinquantaine de faits de ce genre que j'ai constatés au cours de plusieurs années, soit dans mon apier, soit dans celui d'apiculteurs voisins. Il se produit principalement dans les essaims primaires avec vieille reine ou lorsqu'on possède de bonnes lignées, de bonnes souches d'abeilles. En juillet et août, si les dites abeilles s'aperçoivent que leur reine ralentit sa ponte, autrement dit qu'elles sentent qu'elle est à bout, elles décident de la remplacer. Parfois, la jeune vit alors quelque temps avec sa mère, pondant chacune dans une partie différente de la ruche, jusqu'au moment où la plus âgée, arrivant à la fin de sa carrière, disparaît de sa belle mort, ou tuée par les abeilles ou sa rivale lors du groupement par les nuits froides de l'arrière-saison. Celui qui a l'habitude de marquer ses reines s'apercevra assez souvent, lors de la visite d'automne, qu'une reine a été renouvelée à son insu ; par contre, le radiesthésiste-apiculteur remarquera de suite, en promenant une fois par semaine son pendule devant ses ruches, que des alvéoles royales sont en construction.

A ce propos, il y a un fait particulier que je n'ai encore vu relaté nulle part dans un ouvrage apicole de langue française. Pourtant, je ne dois pas être le seul à l'avoir constaté, peut-être quelqu'un en a-t-il déjà parlé que j'ignore. Voici ce dont il s'agit : les cellules royales d'essaimage ne sont jamais entièrement détruites par les abeilles, elles restent aussi longtemps que l'apiculteur ne les a pas lui-même enlevées ; par contre, les alvéoles de renouvellement de reines sont de suite rongés par les abeilles, il n'en reste plus trace 48 à 72 heures après l'éclosion de la jeune mère, ce qui explique que bon nombre d'apiculteurs ne se rendent pas du tout compte du renouvellement en question et n'arrivent pas à comprendre ce qui s'est passé.

Il en est de même lors de l'élevage artificiel des reines effectué après la grande miellée. Si, pour une cause quelconque, l'éleveur n'a pas pu prélever à temps les cellules à maturité, la première reine qui naîtra tuera ses rivales au berceau et les alvéoles seront détruits par les abeilles dans les deux à trois jours. On ne trouvera plus aucune trace de leur présence.

— Cela est vrai. J'ai eu quelquefois des renouvellements de reines ; je m'en apercevais parce qu'elles étaient marquées, mais je ne me rendais pas compte comment cela pouvait se faire, ne trouvant aucune cellule royale. Me voilà renseigné, je te remercie. Nini.

L'hivernage « naturel » ou « permanent »

(Suite)

Dans la ruche fixe, les abeilles rassemblent leurs provisions dans le haut de leur demeure sur des brèches fortement épaissies, cependant qu'elles les étirent plus minces vers le bas pour la ponte de la reine. A force d'être logique, cette façon de faire nous paraît toute naturelle et la seule possible. Il n'en est rien. Entr'autres combinaisons, les abeilles eussent pu loger leur miel par exemple sur les brèches marginales et réserver les médianes à la ponte de la reine. Faute de mieux, ou par ignorance, ne l'avons-nous jamais fait, en fin de saison, en préparant un hivernage artificiel ? Or, c'est toujours et invariablement la première solution qui est adoptée : elle est commandée par les règles les plus élémentaires de la thermique pour garder à la colonie le maximum de chaleur indispensable à sa conservation.

En effet, l'air chaud, plus léger que l'air froid, monte au sommet de la ruche. Quelque mauvaise conductrice de la chaleur que soit la cire, cette chaleur aurait tôt fait de se perdre à travers les parois par le canal séparant les brèches vides. Mais le miel est autrement mauvais conducteur de la chaleur que la cire. Déposé dans le fond de la ruche fixe, il fera l'office d'une bouillotte permanente, d'un chauffage central tour à tour emmagasinant un excès de chaleur ou le restituant au mieux des besoins de la colonie particulièrement à l'époque de l'hivernage.

A aucun moment de l'année, si la ruche est bien approvisionnée, cette disposition ne sera changée : compromise à la sortie de l'hiver avec la consommation des vivres de réserve, elle sera reprise dès le début de la saison suivante et la colonie repartira en « position permanente d'hivernage ».

La ruche fixe réalise sans retouches le prototype de cet *hivernage*.

Les ruches mobilistes horizontales, type Layens, avec grands ou petits cadres, sont également de bonnes hiverneuses.

Les abeilles ne voient pas certainement ces ruches à la façon de l'homme. Pour elles, ce sont toujours des ruches verticales, plus ou moins hautes, qu'elles vont garnir de haut en bas et par tranches latérales successives. Elles les garniront selon leur technique habituelle de la ruche fixe : miel en haut sur des brèches épaissies, descendant en frange sur chaque côté de cadre et surplombant un nid à couvain dense et bien réchauffé.

L'apiculteur suit avec intérêt, au moyen d'une partition, ce développement latéral progressif de chacune de ses colonies. Quand le point critique de l'essaimage est passé, il enlève la partition et fait le plein de cadres dans le reste de la ruche. C'est le « lâchez-tout » des aérostiers. Progressivement alors, le grenier réservé au Maître des abeilles se remplit en toute sécurité du précieux nectar convoité.

(*A suivre.*)

Les années d'enfance du « Bulletin » (1886)

(*Suite et fin*)

Le compte rendu des assemblées de la Romande fait revivre pour nous des séances qui devaient être fort intéressantes, où les sujets pratiques occupaient une place plus importante que les questions administratives. On parle un peu de tout, et chacun y va de son petit remède contre les piqûres. M. Descoullayes frotte avec une feuille de joubarbe ; M. Dupasquier avec de la chaux non fusée, remède qu'il essaya sur moi, je me souviens, dans son rucher, car j'étais encore très vulnérable alors. Le succès fut mince, je l'avoue.

Nous trouvons dans le même numéro les résultats du recensement des ruches en Suisse. De 177,825, en 1876, le nombre en a passé à 207,180, avec une augmentation de 29,355. Il est curieux de constater que, malgré cet énorme accroissement général, il y ait diminution dans les cantons de Lucerne, Bâle-Campagne, Appenzell Rh. Ext. (oh ! 7 seulement), Thurgovie, le pays des vergers, et Neuchâtel. Que mes chers amis neuchâtelois me pardonnent de le relever : ils se sont si bien rattrapés.

Les nouvelles de la récolte continuent à être franchement mauvaises ; toutefois, ici et là, les abeilles exploitent avec un vrai succès, après la fenaison, la vipérine (*echium vulgare*), abondante par places. Hommes avertis de 1939, ne perdons pas de vue cette plante si peu exigeante, surtout où il y a encore des terrains improductifs, et des talus bien ensoleillés qui n'ont rien à faire.

Un long et savant article du Dr A. de Planta sur la composition chimique de quelques nectars remplit en bonne partie le numéro d'octobre. Dans celui de novembre, il recherche quelle proportion d'eau les abeilles expulsent directement de leur corps en transformant en miel une nourriture donnée. C'est un peu aride ; mais honneur aux chercheurs !

C'est encore le numéro d'octobre qui, pour faire diversion, vante le bienfait des piqûres pour les rhumatisants, et fait mention, à ce propos, d'un petit instrument où le venin n'a d'ailleurs rien à voir, car ce n'est qu'un « Ersatz », composé d'aiguilles

actionnées par un ressort, et qu'on emploie en Allemagne contre les rhumatismes.

J'ai vu, dans ma petite enfance, cet appareil, pas bien méchant, employé par une brave sage-femme — celle qui m'a accueilli dans ce monde de misères. Elle appelait ça un réveilleur de vie et picotait sans pitié les genoux ou les reins du patient. L'histoire ne dit pas si elle en a guéri ; mais je nous vois encore, moutards de 5 ou 6 ans, fabriquant des réveilleurs de vie avec des bobines vides, des épingles et des élastiques arrachés à de vieilles bottines. Nous fîmes des cures merveilleuses.

Quant à M. Matter-Perrin, il a été piqué avec un réel plaisir sur le *bon côté* de sa figure, je veux dire celui où il avait une bonne rage de dents. Il en attendait un grand soulagement, et c'est le contraire qui a eu lieu. Il est permis de rire : c'est passé depuis si longtemps.

M. Louis Favre, de Cormoret, qui s'est mis tout à fait au mobilisme, a récolté de ses 18 ruches, malgré la mauvaise année, 200 kg. de miel. Un bon point, cette fois, au Jura bernois, souvent bien chiche. C'est loin, évidemment, de rivaliser avec le tableau où, quelques pages plus loin, M. Bertrand, pour se consoler sans doute de la misère du moment, nous étale sa belle récolte de l'année 1885 : 105 kg. 775 net, du 24 mai au 18 juin, pour une seule ruche, ce qui fait rêver.

Lors de l'assemblée d'automne, le 28 octobre, à Lausanne, on constate avec plaisir que l'avoir de la Société est de 847 fr. 60, en augmentation d'une centaine de francs sur l'année précédente. Il faut dire qu'on n'est pas encore beaucoup : 269 membres en Suisse et 22 à l'étranger. Après dix ans d'existence, ce n'est pas énorme. L'Association des apiculteurs anglais, le même numéro nous l'apprend, compte alors plus de 10,000 membres. Ces Anglais sont décourageants. Quant aux Américains, ils sont 300,000, non pas membres de sociétés, mais propriétaires d'abeilles, et ils récoltent annuellement plus de 100 millions de livres de miel, valant 75 millions de francs. On est Américains ou on ne l'est pas.

Décembre donne à M. Bertrand le loisir de démasquer un plagiaire, du nom poétique de Feuillebois, qui, dans son journal, fait entrer sous son nom de larges tranches des articles de notre premier rédacteur. Les textes, mis en regard en un tableau suggestif, sont convaincants, et je suppose que M. Feuillebois — la belle charade à faire ! — l'a vu sans plaisir.

Et l'année finit en nous laissant, dans une recette pour faire un vernis destiné à la vaisselle de bois, la bonne odeur de la propolis.

E. Farron.

CONCOURS DE RUCHERS

organisé par la Société romande d'apiculture, en 1938.

(Suite)

1^{re} CATEGORIE

4. *Rucher d'Ernest Rubin, à Longirod.*

Ce rucher comprend 49 D.-T. disposées pittoresquement en gradins sur une pente rocailleuse défrichée par l'apiculteur, face au plateau champêtre de Longirod, mais dans une position malcommode pour le travail. Les approches des ruches sont à améliorer, l'apiculteur déclarant que le concours aurait dû avoir lieu dix ans plus tard pour que l'installation soit au point.



Rucher Rubin Ernest, Longirod.

La plus grande partie du rucher provient d'achat de vieux matériel à diverses habitations de différents constructeurs qui sont destinées à être remplacées petit à petit. Belles populations et superbe couvain sur bon nombre de cadres défectueux qui devront être retirés et remplacés par les cires à bâtir. Le temps n'a pas permis de donner tous les soins de propreté désirables à l'intérieur de la ruche. Il est montré au Jury une hausse de sections complètes sur un essaim du 10 juin.

Les annotations sont faites sur fiches spéciales à chaque colonie et la comptabilité très bien tenue, selon système Brougg,

depuis 1929. Reines marquées. Une partie du rucher est conduit en hivernage au bord du Léman, à Bursinel.

Il est attribué les notes suivantes :

6, 4, 5, 10, 5, 8, 10, 4, 8, 6, 5, 7, 9, 4. Total : 91.

Médaille d'or et fr. 16.—.

(A suivre.)

NOUVELLES DES SECTIONS

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 14 août, à 20 h. 30, au local, Rue Cornavin 4.
Sujet : Préparons en août notre récolte de l'année prochaine.

Société d'apiculture du Jura-Nord

Les membres de la section qui demandent le contrôle de leur récolte 1939 sont instamment priés de s'inscrire jusqu'au 15 août, dernier délai, auprès du président de section, M. M. Gisiger, à Berlincourt, en y joignant la finance d'inscription en timbres. Bien que la récolte soit assez minime, il n'est pas indiqué de se désintéresser du contrôle.

Il est aussi recommandé de munir les bocaux ou boîtes de miel d'étiquettes de la section, lesquelles sont disponibles chez le caissier, M. E. Sterchi, à Bassecourt.

Il sera fait un achat de sucre pour le nourrissage d'automne. Les sociétaires que cela intéresse sont priés de passer leur commande au président ci-haut cité jusqu'au 15 août au plus tard. Le prix est de fr. 49.— les 100 kg., valeur à 30 jours franco domicile en plaine.

Le sirop Hostettler est à 53 ct. le kg. aux conditions habituelles.

Le Comité.

Section de Grandson et Pied du Jura

Les sociétaires qui désirent faire contrôler leur récolte de miel sont priés de s'inscrire auprès du président jusqu'au 10 août. Les inscriptions parvenues après cette date ne pourront être prises en considération.

Section Ajoie-Clos-du-Doubs

La visite de l'Exposition de Zurich se fera les 6 et 7 août prochains. Participants inscrits : 19.

Toutes les instructions nécessaires touchant ces deux belles journées, qui promettent d'être très intéressantes et agrémentées d'imprévus variés, seront données à la réunion pratique du 31 juillet, à Alle. Les apiculteurs qui seraient empêchés d'assister à la dite assemblée seront renseignés, touchant Zurich, par l'intermédiaire du président.

Beuret.

Montagnes neuchâteloises

*Séance pratique du 16 juillet au rucher de M. A. Vuille,
La Chaux-de-Fonds.*

Décidément, le temps ne favorise guère nos séances, cette année. Après celle de juin déjà bien arrosée, celle du 16 juillet le fut plus copieusement encore. La pluie, qui depuis trois jours tombe à torrents, a détrempé les prai-

ries et c'est un piaf-piaf continuels sous les pas des courageux apiculteurs qui, malgré l'inclémence du temps, ne renoncent pas au plaisir de se réunir. Il fait bon trouver un abri et, tandis que la pluie tambourine sur la tôle du pavillon de M. Vuille, l'on se sent bien à l'aise pour causer de nos abeilles. Le sujet de saison était : Enlèvement des hausses et formation d'essaims artificiels.

L'année est retardée ; les fenaisons ont bien commencé, il est vrai, mais la récolte paraît devoir donner encore. Il est donc un peu tôt, cette année, pour enlever les hausses et, de ce fait, la formation d'essaims artificiels est renvoyée à une date ultérieure.

Une timide éclaircie, puis un rayon de soleil autorisent la visite du rucher. Désireux d'intéresser les participants, M. Vuille avait préparé un élevage de reines d'après la méthode qui consiste à priver de sa reine une excellente colonie. Les cellules royales ont été édifiées ; deux colonies, ne donnant pas satisfaction, reçoivent chacune un cadre porteur d'une belle cellule, immédiatement après avoir expédié les reines respectives dans l'autre monde.

Une visite rapide des hausses permet de constater que la plupart de ces dernières sont en bonne forme et donneront certainement satisfaction à leur propriétaire.

Dans une courte séance et tout en dégustant une excellente collation offerte par M. Vuille, différents renseignements sont donnés par le président sur le résultat de l'analyse des miels par les pollens, analyse faite par le Liebefeld. Il est donné connaissance des affaires courantes, Exposition à Zurich, prix du miel, etc., etc.

Les quelques quatorze apiculteurs fidèles au rendez-vous du 16 juillet, n'ont, certainement, pas regretté leur sortie. Ils réitèrent tous leurs remerciements à M. Vuille pour l'excellente séance, ainsi que pour sa gentille attention. Ils font un vœu : celui de voir les hausses se remplir davantage et d'avoir un bon soleil pour la prochaine séance du 27 août, au Locle, au rucher de notre collègue M. Baillod. G. M.

NOUVELLES DES RUCHERS

Maurice Gisiger. — Berlincourt, 19 juillet 1939.

En deux mots, je veux vous dire la situation apicole chez nous.

Le mois de juin a donné quelques augmentations qui n'ont malheureusement guère trouvé de colonies en forme pour profiter de cette manne. On peut estimer la récolte d'une colonie normale à 8-10 kg. Mais il y a très peu de ces ruches qui, bien qu'ayant une certaine force, ont renoncé à essaimer. Juillet a eu de beaux jours, mais sans aucune récolte jusqu'à présent ; les fleurs n'existant plus et la forêt absolument sèche. On m'a signalé des miellées de plusieurs endroits, mais je crois que c'étaient celles d'un jour. En tout cas, rien de sérieux pour la vallée ; par contre, la montagne a bien donné depuis que le beau temps est revenu et qui correspond avec la floraison. Après enquête, j'ai appris que, dans le rayon de notre section, les réserves de l'année dernière sont à peu près épuisées.

S. Chambettaz. — Assens, 14 juillet 1939.

Ces jours-ci, les abeilles travaillent, en miel et en pollen, sur la grande berce, ombellifère qui se propage de plus en plus autour des villages, dans les prés suralimentés. Bonne affaire pour maintenir la ponte et fournir un peu de miel gris qui s'écoulera facilement cette année. Comme partout ailleurs, beaucoup d'essaims et peu de miel. Et pourtant les conditions d'une miellée sont là : terrain bien trempé, nuits chaudes ; tout n'est pas dit, espérons toujours et encore.

Chez moi, l'hivernage a été mauvais et très inégal. Un ensemble de circonstances y a contribué : miel fortement cristallisé et manque d'eau pour le dissoudre, bise et froid au moment du développement d'où quelques ruches mortes de faim avec les cadres du bord pleins, quelques ruches plutôt faibles parce que non stimulées, avec arrêt de la ponte en août déjà. En plus de tout cela, une fausse manœuvre dont j'ai honte de parler.

Pour cause de force majeure, je n'ai pu enlever les hausses que très tard en novembre. J'ai replacé les planchettes et, croyant bien faire, les ai mastiquées, travail que font mieux que moi les abeilles en temps voulu. J'ose croire qu'avec des cadres pleins, il y a eu manque d'air et malaise général. Je ne recommencerai pas.

Une petite observation : 5 ruches, ayant subi le traitement du « trempage » des cadres, ont très bien hiverné et... essaimé.

Je tiens à remercier ici M. Pfenninger pour avoir indiqué, par la voie du *Bulletin*, la méthode employée par un grand apiculteur sur la dernière phase de mise en hivernage, soit : en novembre, enlever les planchettes, mettre en vitesse une toile, le coussin, le toit ; une minute, c'est prêt... à une autre. Cela réussit parfaitement.

Jusqu'à aujourd'hui, j'ai employé les planchettes. Cette manière de faire est aussi celle d'un grand apiculteur, notre grand éleveur vaudois, M. Lassueur. Elle est relatée dans le *Bulletin* d'août 1933. L'auteur recommande, au contraire, de pratiquer assez tôt pour que les abeilles puissent encore mastiquer pour ne pas laisser échapper la chaleur, etc. Cela réussit également parfaitement.

Je suppose qu'il y a une différence d'altitude entre ces deux grands ruchers. Également entre ces deux, il y en a d'autres avec différence d'altitude, de position, de courant. Faisons des expériences, souvent à nos dépens, comparons et communiquons aux jeunes la méthode qui convient le mieux.

Pour terminer, je vous dirai que, l'an dernier, j'ai assisté à la magnifique assemblée de la Vaudoise, à St-Cergue. Outre l'attrait du lieu, je croyais trouver là-bas des « tuyaux » au sujet de ce miel cristallisé comme provision et prévision d'hivernage surtout. J'avais oublié que c'était la Vaudoise et je n'en ai redescendu qu'un seul : « Il faut attendre de voir ». Aujourd'hui, on connaît le résultat : les uns ont magnifiquement hiverné, d'autres pas...

A part la réception et les beaux ruchers visités, les participants ont eu le bonheur de voir, chez un vétérinaire de là-haut, une ruche habitée et en parfait état ayant appartenu à notre vénéré Bertrand.

Elle nous fut présentée, comme une centenaire, entourée de bouteilles d'un excellent hydromel qui irait « rude » bien en ces fortes journées de fenaison tardive.

Francis Vionnet. — Monthey, le 18 juillet.

Mon optimisme du mois de mai n'a pas eu gain de cause, car c'est la misère sur toute la ligne. Où il y a un tant soit peu de récolte dans la hausse, le corps est presque à sec et vice-versa.

Pourtant, en voyant l'activité des colonies certains jours, on pouvait croire que la récolte donnait ; aussi, au moment de la pesée, je me demandais si ma balance faisait la grève sur le tas ou si elle se jouait de moi. Alors que je m'attendais à noter une bonne augmentation, c'était, au contraire, une diminution. Certain soir, je me prenais même à fouiller les alentours du rucher dans l'espoir de trouver l'essaim de ma ruche sur balance, tellement que j'avais la conviction qu'il devait y avoir récolte.

Je regrette vivement, maintenant, de n'avoir pas vendu les quelques essaims que j'ai eus, car je les ai rendus à leurs souches dans l'espoir de récolter des triples hausses ??? Heureusement qu'il m'en reste encore de l'année dernière.

Bibliographie

Invitation à souscrire à la monographie de l'agriculture suisse.

Le Secrétariat des paysans suisses a été chargé d'éditer, à l'occasion de l'Exposition nationale de 1939, à Zurich, une monographie exposant les conditions naturelles et économiques, la structure et l'état de l'agriculture suisse. L'ouvrage en question, élaboré par M. le professeur Dr E. Laur avec la collaboration du Secrétariat des paysans suisses et avec l'obligeant concours de nombreux spécialistes, paraîtra pendant la durée de l'Exposition. Cet ouvrage doit, par sa forme et son contenu, être un hommage du paysan suisse au peuple suisse. Sobre et aisément compréhensible dans ses exposés, mais établie sur des bases scientifiques, ayant mis à profit toute la bibliographie disponible, richement illustrée à l'aide d'environ 600 photographies sur pages entières et demi-pages, cette monographie constituera un document historique, en même temps qu'un ornement pour chaque bibliothèque et chaque intérieur, pour la chambre paysanne comme pour le salon du citoyen. Quiconque désire être renseigné sur telle ou telle question intéressant l'agriculture suisse trouvera dans ce travail les données les plus importantes. Aucun économiste désireux de se documenter au sujet de l'agriculture suisse ne saurait se passer de cette monographie ; mais celle-ci, en raison des belles illustrations qu'elle renferme, fera également la joie de la famille tout entière, contribuera à développer la compréhension pour notre agriculture et notre paysannerie, à faire mieux aimer encore notre belle patrie, notre sol natal, à la culture duquel nos paysans se vouent avec un soin jaloux.

Si l'Union suisse des paysans se hasarde à publier cet ouvrage, c'est qu'elle compte sur l'intérêt que lui porteront les agriculteurs et la population non agricole, les premiers mus par leur désir de s'instruire et leur fierté professionnelle, les citoyens par sympathie pour ceux qui cultivent la terre helvétique. Elle est certaine, aussi, que les organisations agricoles ne refuseront pas leur appui à cette belle œuvre. Grâce à l'aide financière accordée par la Direction de l'Exposition nationale, grâce également à un tirage important, il a été possible de fixer à un chiffre relativement bas le prix de souscription de ce superbe volume. Nous prenons la liberté de vous inviter à participer, vous aussi, à la souscription.

L'Exposition nationale suisse et sa splendeur passeront. Mais notre Monographie « Le paysan suisse, sa patrie et son œuvre » fera connaître aux générations à venir, également, ce qu'ont été, durant les premières décennies du vingtième siècle, l'état de notre agriculture, l'œuvre accomplie par nos paysans et les résultats de leurs efforts.

On est prié d'adresser les commandes au Secrétariat des paysans suisses, à Brougg (Argovie) Suisse. Prix de souscription : fr. 20.—. (Le prix de l'ouvrage sera porté à fr. 28.— à sa sortie de presse.)

REINES

garanties fécondées, provenant de très forte ruche en production de miel. Essaimage nul depuis plusieurs années. Prix : fr. 6.— franco avec bouchon d'introduction, sur désir reine marquée 30 ct. supplément.

Etablissement apicole du Verger

LE LOCLE

Jeunes reines 1939

fécondation garantie, avec cage d'introduction marquée, à fr. 6.50 franco ou 18 fr. les trois reines.

Th. Wehrli, Arare-Genève.

Beau rucher-pavillon

neuf, 12 ruches D.-B., à vendre avantageusement, peut être monté n'importe où. Photo sur demande.

L. Delacrétaz, Echallens (Vaud).